

LE PROJET DE TERRITOIRE FIER & USSÈS

HORIZON

20
30

CHOISY
LA BALME DE SILLINGY
LOVAGNY
MÉSIGNY
NONGLARD
SALLENÔVES
SILLINGY

MOBILITÉ
SERVICES
AUX HABITANTS
GESTION DE L'EAU
DÉCHETS
LOGEMENT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE



ÉDITO

HENRI CARELLI
PRÉSIDENT
DE LA CCFU,
MAIRE DE LOVAGNY

POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

La Communauté de Communes Fier et Usse (CCFU) évolue dans un **environnement en constante mutation**. Depuis la création de la communauté en 1992, pour gérer l'eau potable uniquement, ses domaines de compétence se sont élargis et **couvrent aujourd'hui des sujets très variés qui touchent la vie quotidienne du territoire**.

Nous avons souhaité faire un point d'étape du développement de notre intercommunalité et mettre sur la table tous les éléments qui permettent une réflexion éclairée et réaliste afin de **définir une feuille de route pour les 10 prochaines années**. Cela nous a conduits à écrire une nouvelle page de l'histoire de notre inter-communalité à travers le projet de territoire "Fier et Usse Horizon 2030".



> PARCE QU'IL S'AGIT DE **RENDRE NOTRE TERRITOIRE CONFORME AUX SOUHAITS ET AUX BESOINS DES HABITANTS**, IL ÉTAIT IMPORTANT DE VÉRIFIER QUE NOS ACTIONS ET POLITIQUES MISES EN ŒUVRE NE S'ÉCARTENT PAS D'UNE TRAJECTOIRE ATTENDUE PAR LA POPULATION.

> ET PARCE QUE NOUS SOMMES AUJOURD'HUI **CONFRONTÉS COLLECTIVEMENT À DES ENJEUX MAJEURS (CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ZAN*...)**, NOUS DEVONS **AGIR ET APPORTER DES SOLUTIONS POUR DEVENIR UN TERRITOIRE DURABLE**.

Directeur de publication : Henri CARELLI
Rédaction : services CCFU
DESIGN&IMPRESSION KALISTENE
Photos : CCFU, Fabrice Malot, Yan-Gaëtan Olivo, iStock
Tirage : 8 000 exemplaires

* Zéro Artificialisation Nette issue de la loi Climat et Résilience pour réduire la consommation d'espaces

HORIZON

2030

UN OUTIL STRATÉGIQUE DE PLANIFICATION

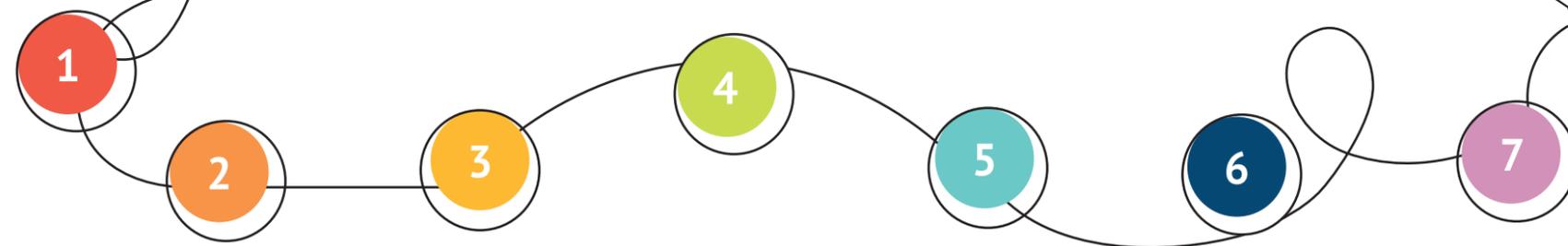
À l'échelle de notre bassin de vie, **ce projet de territoire définit le cap à suivre pour notre avenir commun**. Élaboré de manière **concertée et participative**, il est avant tout l'expression des attentes et des besoins des acteurs locaux (habitants, partenaires, représentants du monde associatif et économique). Il permet de définir des **objectifs partagés pour un territoire authentique, solidaire et tourné vers l'avenir**. Il établit une stratégie globale pour renforcer l'attractivité de notre territoire tout en préservant ses qualités naturelles qui font son identité. Que soient remerciés toutes celles et ceux qui ont pris part à la démarche engagée.

Un plan d'actions concret organisé autour de 4 ambitions, de **18 enjeux** et de **87 actions** exprime le caractère opérationnel de notre projet de territoire. Il propose deux niveaux d'actions : celles portées par la CCFU et celles portées par les communes. Il prend en compte la volonté politique d'un travail collaboratif avec les territoires voisins. Ce programme n'est bien sûr pas figé, les actions et politiques publiques seront ajustées et adaptées aux besoins émergents.

Nous avons mené en parallèle à l'élaboration du projet de territoire une **réflexion sur notre capacité financière** à mettre en œuvre le programme d'actions. Je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues maires pour le travail collectif qui a été mené et qui a permis de **définir un pacte financier et fiscal nécessaire au financement de ce projet**.

Grâce à ce document que nous avons souhaité synthétique et dynamique, nous souhaitons que chacun puisse s'approprier le projet de territoire et s'engager dans sa mise en œuvre.

ÉTAPES ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE



L'élaboration du projet de territoire a été conçue comme un cheminement stratégique et politique avec différentes phases d'étude, d'analyse, de concertation, de débat et de réflexion.

ÉTAT DES LIEUX

> **ÉTUDE DOCUMENTAIRE** à partir de données existantes (Insee, Observatoire des Territoires...)
> **Comment fonctionne le territoire ?**

VISION

> **PHASE D'ÉCOUTE**
• Entretiens individuels avec les maires
• Enquête auprès de la population
• Organisation d'un séminaire des élus
> **Comment la population et les élus souhaitent-ils voir évoluer le territoire ?**

DIAGNOSTIC

> **PHASE D'ANALYSE**
> **Quels sont les écarts entre la trajectoire souhaitée (vision) et la trajectoire réelle telle que révélée par le portrait de territoire ?**

ENJEUX

> **MISE EN DÉBAT**
Organisation de séminaires et ateliers élus et services
> **De quels enjeux le territoire doit-il se saisir en priorité pour que sa trajectoire réelle soit conforme à la trajectoire souhaitée ?**

POLITIQUES PUBLIQUES

> **RÉFLEXION, ANALYSE**
Organisation de séminaires élus
> **Quelles politiques, quelles actions, quels projets sont susceptibles d'orienter la trajectoire du territoire dans le sens voulu ?**
> **Quelle échelle pertinente de déploiement des politiques publiques ? Ce qui relève de l'action communautaire, ce qui relève de l'action communale ?**

ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTION 2020-2030

> **RÉFLEXION, ANALYSE**
Organisation de séminaires élus et services
> **Traduction du projet de territoire dans un programme d'actions prioritaires pour la période 2020-2030**

RESSOURCES

> **PACTE FINANCIER ET FISCAL**
> **Quelle gouvernance financière sur le territoire communautaire pour assurer la mise en œuvre du projet de territoire ?**

EN QUELQUES CHIFFRES

- > 15 entretiens individuels avec des acteurs clés (élus et services, partenaires)
- > 1 enquête en ligne à destination des élus du territoire
- > 1 enquête téléphonique et en ligne à destination des habitants et des entreprises
- > 4 séminaires "élus"
- > 4 ateliers thématiques "élus et services"
- > 5 réunions de comité de pilotage

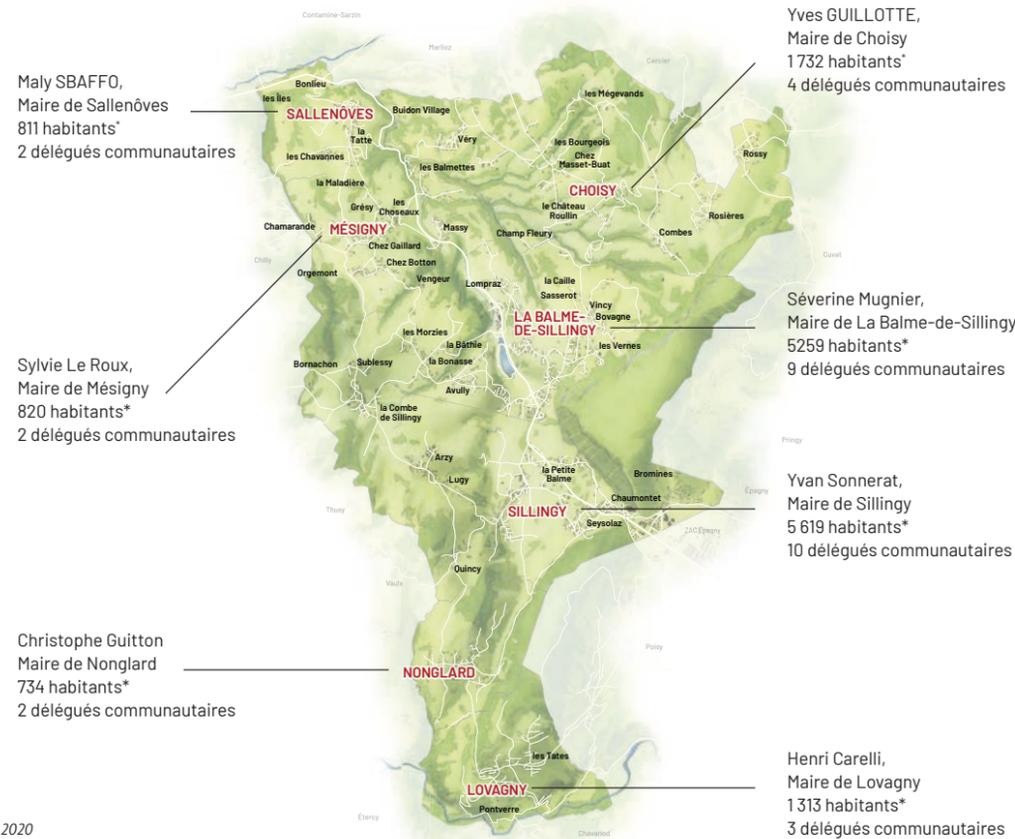
PORTRAIT DE TERRITOIRE



PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FIER ET USSES

HISTORIQUE

- > **1992** Les 6 communes les plus rurales du canton d'Annecy Nord-Ouest : La Balme de Sillingy, Choisy, Lovagny, Mésigny, Nonglard et Sillingy décident de mutualiser leurs moyens techniques et financiers pour restaurer et mailler leur réseau d'eau potable et réaliser leur réseau d'assainissement.
- > **2000** La commune de Sallenôves intègre le District qui devient Communauté de Communes Fier et Usse (CCFU).
- > **2008** Transfert de la compétence petite enfance des communes à la CCFU.
- > **2010-2022** Elargissement des compétences.



* Chiffres INSEE 2020

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE FIER ET USSES

La Communauté de Communes Fier et Usse (CCFU) est composée de 7 communes : Choisy, La Balme de Sillingy, Lovagny, Mésigny, Nonglard, Sallenôves et Sillingy. Elle s'étend sur une superficie de 6 800 Ha, entre la rivière du Fier au Sud et les rivières des Usse au Nord. La population est de 16 288 habitants. Les communes de Sillingy et La Balme de Sillingy sont les communes les plus peuplées du territoire. Elles concentrent également l'essentiel de l'activité économique. Le territoire, bordé sur sa partie orientale par les montagnes de la Mandallaz et de la Montagne d'Age, offre un cadre de vie calme et agréable de par ses richesses naturelles. Sa situation privilégiée aux portes du bassin annécien en fait un territoire attractif et dynamique.

FONCTIONNEMENT

La CCFU est un EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de fournir des services ou répondre à des besoins qui dépassent le périmètre communal.

La communauté de communes s'organise autour d'une assemblée délibérante constituée de délégués élus à l'occasion des élections municipales. Cette assemblée, appelée Conseil Communautaire, fonctionne sur le même principe qu'un conseil municipal. Les conseillers communautaires sont nécessairement membres du conseil municipal de l'une des communes membres. **La CCFU compte 32 conseillers communautaires.**

Le projet de territoire Fier et Usse est le fruit d'une réflexion organisée à l'échelle de la CCFU.

IL EST COMPOSÉ PRINCIPALEMENT DE PROJETS OU ACTIONS À DIMENSION INTERCOMMUNALE.

Cependant, certains sujets, identifiés comme enjeux forts pour notre territoire, peuvent également être portés par les communes qui en ont gardé la compétence.

LES COMPÉTENCES DE LA CCFU

La CCFU exerce en lieu et place de ses communes membres un certain nombre de compétences définies dans ses statuts.

Cette définition revêt une importance majeure puisqu'une communauté ne peut agir sans que ses statuts ne l'y habilitent expressément, en vertu du principe de spécialité. Les communautés doivent exercer des compétences obligatoires précisément définies par la loi et des compétences dites supplémentaires que les communes décident de leur transférer selon les besoins du territoire. Depuis 2001, les communautés ont connu une importante extension de leurs champs d'intervention.

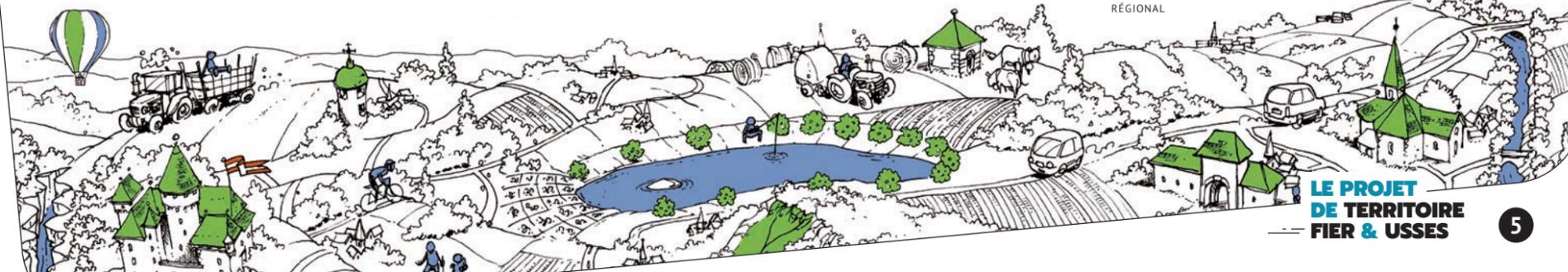
COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



AUTRES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



PORTRAIT DE TERRITOIRE

UNE POPULATION JEUNE, FAMILIALE ET AISÉE

Le territoire de la CCFU connaît une **dynamique démographique soutenue** mais qui décroît légèrement depuis les cinq dernières années. Alors que la population a connu un pic au début des années 1980, elle augmente de moins en moins depuis la dernière décennie à l'image du département de la Haute-Savoie.

Le portrait sociologique de la CCFU est assez similaire à celui du département. **La population est tout d'abord jeune**. L'indice de vieillissement vient confirmer ce fait puisque le territoire compte **50 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans** (la moyenne nationale est de 80). Ce qui veut donc dire que le rapport entre la population des plus de 65 ans et celle des moins de 20 ans, est fortement bénéfique aux plus jeunes.



+ 35 %



LES COUPLES AVEC ENFANTS SONT LES PROFILS TYPES DU TERRITOIRE

On note également une caractéristique forte et propre au territoire : la taille moyenne des ménages avec une **population majoritairement familiale** (2,5 personnes en moyenne par ménage, contre 2,2 en moyenne au niveau national).

Enfin, la population est majoritairement aisée puisque **le taux de pauvreté est plus faible que les moyennes départementales, régionales et nationales** (respectivement 5,2% contre 9,1%, 12,5% et 15,5%). On constate aussi que le rapport interdécile entre le 1^{er} décile (les 10% des personnes les plus pauvres), et le 9^e décile (les 10% des personnes les plus riches) est compacte. Cela veut donc dire qu'il n'y a pas une énorme différence entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres.

Cette donnée sociologique va de pair avec **une proportion de diplômés plus élevée que la moyenne nationale**. Au sein du périmètre de la CCFU, 36,5% des habitants sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 30,2% au niveau national.

36,5%



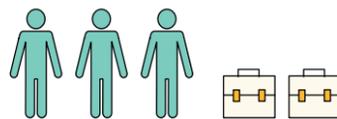
D'HABITANTS DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



LA POPULATION EST MAJORITAIREMENT AISÉE

DES EMPLOIS PEU PRÉSENTS

Aujourd'hui, même si le territoire a gagné des emplois tertiaires notamment à Sillingy et à La Balme-de-Sillingy (83% des emplois du territoire y sont concentrés), il compte plus d'habitants actifs que d'emplois. Ce constat se renforce dès lors que l'on perçoit les flux des actifs de la CCFU qui, pour **81,30% d'entre eux, sortent du périmètre communautaire pour aller travailler**. Deux destinations sont alors privilégiées, l'agglomération d'Annecy par sa proximité avec 53,82% des actifs sortants concernés, et la Suisse pour 14,19%.



L'INDICATEUR DE CONCENTRATION D'EMPLOI (ICE) DE LA CCFU EST FAIBLE

Il s'établit à 42,2 ce qui signifie que le territoire dispose de **42,2 emplois pour 100 actifs occupés accueillis**. Par comparaison, l'ICE du département est de 79,3 et celui de la région de 86,3.



À LA RECHERCHE D'UNE CERTAINE QUALITÉ DE VIE

S'il y a 50 ans un foyer choisissait son lieu de résidence en fonction de son lieu de travail, cela n'est plus le cas aujourd'hui : **l'attractivité résidentielle des territoires n'est plus uniquement conditionnée par sa dynamique économique à proposer un emploi**.

En 1970, un français faisait en moyenne 5 kilomètres par jour pour se rendre sur son lieu de travail, alors qu'aujourd'hui **ce périmètre s'étend à 45 kilomètres en moyenne** et plus de 50 kilomètres pour les foyers les plus précaires.



45KM

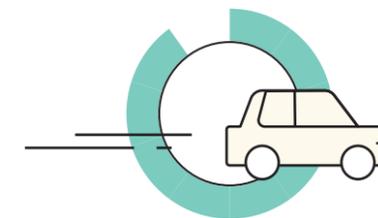


LE LOGEMENT, PLUS GROS POSTE DE DÉPENSE DES MÉNAGES

Plus de 66% du logement du territoire concerne des maisons individuelles avec une taille de logement qui, pour un 1/3, comporte 5 pièces ou plus. Une offre qui correspond à la demande des ménages familiaux mais peu ou prou aux autres profils de la population. C'est ainsi que **le marché du logement est sous tension** sur le territoire avec une demande de logement social qui augmente : 3,8 demandes pour 1 attribution. Notons également les difficultés d'accession au logement des jeunes familles originaires du territoire.



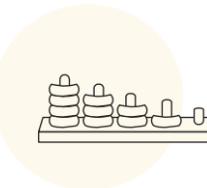
+ 66% DES LOGEMENTS DU TERRITOIRE SONT DES MAISONS INDIVIDUELLES



+ 90% DES HABITANTS DE LA CCFU UTILISENT QUOTIDIENNEMENT UNE VOITURE À USAGE INDIVIDUEL

LA QUESTION IMPORTANTE DE LA MOBILITÉ

L'interdépendance de la CCFU avec les territoires voisins a considérablement augmenté les flux et les échanges. C'est pourquoi la question de la mobilité est primordiale. **Plus de 90% des habitants de la CCFU utilisent quotidiennement une voiture à usage individuel**. Plus de 60% d'entre eux sont équipés de deux voitures ou plus, soit le double de la proportion nationale moyenne.

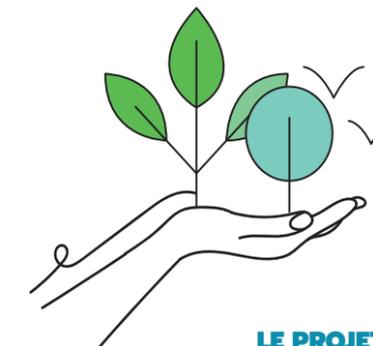


HORIZON

20
30

DES RESSOURCES NATURELLES À PRÉSERVER

Enfin, le territoire apparaît sous tension d'un point de vue environnemental puisque l'artificialisation récente, des dix dernières années, est **deux fois supérieure à la moyenne nationale** (0,92% contre 0,4%), mais aussi à la moyenne départementale. Ainsi, dans un souci de préservation des richesses naturelles, de la biodiversité et du paysage du territoire, la stratégie foncière doit être revue en lien avec l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette).



LE PROJET DE TERRITOIRE FIER & USSÉS

ZOOM SUR LA VISION



PAR PIERRE AGERON,
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
EN CHARGE DU PROJET
DE TERRITOIRE

ÉLUS ET HABITANTS : UNE VISION PARTAGÉE DU TERRITOIRE

Ce projet de territoire est le fruit d'une démarche participative. **Habitants, élus, agents et partenaires ont été associés à son élaboration**, notamment dans le cadre d'une première phase d'enquête qui a pour objectif de comprendre comment la population et les élus souhaitent voir évoluer le territoire.

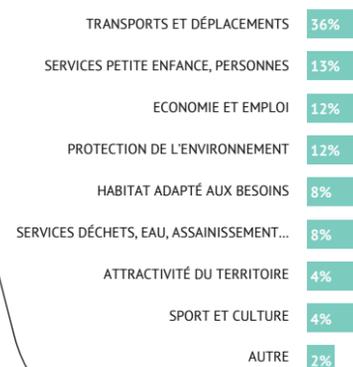


* 800 répondants

LE REGARD DES HABITANTS

ENQUÊTE AUPRÈS DE LA POPULATION : CE QUE LES HABITANTS ONT EXPRIMÉ

LES PRIORITÉS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE



ATOUTS ET FAIBLESSES

Les 3 premiers atouts du territoire identifiés par les habitants sont le calme et la tranquillité, la nature, l'environnement, le paysage, le cadre et la qualité de vie.

Les 3 points faibles qui ressortent majoritairement sont les embouteillages, le manque de transports en commun et l'urbanisation croissante.

LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE IDENTIFIÉS PAR LES ÉLUS

L'ÉQUILIBRE SOCIAL

> Garantir l'équilibre social du territoire afin qu'il ne devienne pas une "banlieue chic" pour cadres à fort pouvoir d'achat.

L'HABITAT :

> Diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins de la population.

LA MOBILITÉ :

> Développer des modes alternatifs à la voiture individuelle.

LES SERVICES :

> Développer le niveau de services pour garantir l'attractivité et la qualité de vie dans le territoire.

L'ENVIRONNEMENT :

> Conduire une politique vertueuse en matière d'environnement.

Cette phase a permis de formuler une vision partagée du territoire et de ses enjeux et de définir la ligne directrice du projet de territoire :

“ Comment développer le territoire en limitant l'impact sur l'environnement et en préservant les atouts qui font son identité ? ”

De cette grande question, par des débats, échanges et contributions en ateliers, ont découlé trois ambitions, déclinées en enjeux et actions.

TROIS AMBITIONS

ENJEUX

1

PRÉSERVER LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL, L'IDENTITÉ RURALE DU TERRITOIRE ET SA QUALITÉ DE VIE

P 10

- > 1 Protéger et enrichir la ressource en eau
- > 2 Réduire et valoriser nos déchets
- > 3 Préserver les ressources naturelles du territoire, la biodiversité et les espaces naturels
- > 4 Préserver les espaces agricoles et favoriser le développement d'une agriculture locale

2

DÉVELOPPER UN HAUT NIVEAU DE SERVICES ET RENFORCER L'ÉQUILIBRE FONCTIONNEL DU TERRITOIRE

P 14

- > 1 Développer de nouvelles formes de mobilité
- > 2 Accompagner le développement économique du territoire
- > 3 Développer les services à la petite enfance

3

PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE SOCIAL ET GÉNÉRATIONNEL ET LA QUALITÉ DU LIEN SOCIAL

P 18

- > 1 Faciliter l'accès aux services administratifs et réduire la fracture numérique
- > 2 Diversifier l'offre d'habitat et définir une politique du logement accessible
- > 3 Anticiper le développement des fractures sociales et accompagner les personnes les plus en difficulté

- > 5 Baisser la consommation énergétique du territoire et encourager la production d'énergies renouvelables
- > 6 Mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière, développer de nouvelles formes urbaines

- > 4 Développer de nouveaux services et lieux dédiés à la jeunesse
- > 5 Favoriser la pratique sportive
- > 6 Favoriser la culture pour chacun

- > 4 Anticiper le vieillissement de la population et développer le lien intergénérationnel
- > 5 Développer l'autonomie sanitaire du territoire, notamment pour la santé au quotidien
- > 6 Favoriser la cohésion du territoire

HORIZON

20
30



1

AMBITION

PRÉSERVER LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL, L'IDENTITÉ RURALE DU TERRITOIRE ET SA QUALITÉ DE VIE

Notre territoire est très attractif : la croissance démographique en est l'illustration. Celle-ci est alimentée par la pression foncière de l'agglomération annécienne mais aussi par les aspirations des familles en quête d'un cadre de vie rural et apaisé.

COMMENT ACCOMPAGNER CETTE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DANS LE RESPECT DE NOTRE CADRE DE VIE ?



ENJEUX

1

PROTÉGER & ENRICHIR LA RESSOURCE EN EAU

La ressource en eau est essentielle et fragile. Alors que des événements climatiques plus intenses se répètent (périodes de canicule, de sécheresse, problèmes de qualité), la communauté de communes poursuit et renforce ses actions pour sécuriser la ressource.



ACTIONS

- Rappeler **les bonnes pratiques d'usage de l'eau** aux différents acteurs du territoire à travers des actions de communication et de sensibilisation
- Intégrer dans tous les projets d'équipements publics (communaux et intercommunaux), **une gestion vertueuse des eaux pluviales** (récupérer et/ou réutiliser, limiter les espaces imperméables, favoriser la filtration naturelle)
- Créer **un observatoire de la ressource en eau**, en installant des outils de mesure au niveau des captages
- **Sécuriser la ressource en eau** en exploitant un nouveau forage aux Combes, en optimisant les dispositifs de stockage et en poursuivant les interconnexions entre les réseaux communaux
- **Protéger la qualité de la ressource** par l'acquisition des dernières parcelles situées dans les périmètres immédiats des zones de captage et par la réalisation de travaux de protection
- **Optimiser le fonctionnement du réseau** par la recherche de fuites, le renouvellement des vieilles canalisations, le développement de la télé gestion (suivi à distance)

➤ Actions réalisées conjointement par la CCFU et les communes

➤ Actions du ressort exclusif des communes



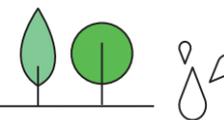
2

RÉDUIRE & VALORISER NOS DÉCHETS

La croissance de la population et le changement des modes de consommation expliquent l'augmentation de la production de déchets. Leur traitement est devenu un enjeu majeur dont la CCFU s'est emparée. L'objectif est de faire progresser la part des déchets recyclés et diminuer les volumes des déchets à incinérer.



- **Construire la déchetterie intercommunale**
- Mettre en œuvre **l'économie circulaire** par la création d'une matériauthèque, d'une zone de réemploi et d'une recyclerie au sein de la déchetterie intercommunale
- Sensibiliser les scolaires à **la réduction et au recyclage des déchets** par l'organisation d'animations dans les écoles
- Mettre en œuvre **les nouvelles consignes** et accompagner les habitants dans ce changement (animations sur le tri, signalétique...)
- EN COURS** Appliquez dorénavant les nouvelles consignes grâce aux règles affichées sur les aires de tri !
- Mettre en place **la collecte et le recyclage des cartons** à destination des entreprises
- EN COURS** Démarrage d'une phase de test de collecte des cartons pour les entreprises
- Assurer **une meilleure gestion des bio déchets** à travers le développement du compostage (collectif et individuel)
- Identifier **les sites de stockage des déchets inertes** et en assurer l'aménagement et le fonctionnement



3

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES DU TERRITOIRE, LA BIODIVERSITÉ & LES ESPACES NATURELS

Le territoire présente des qualités paysagères et environnementales riches (montagne de la Mandallaz, zones humides, pelouses sèches...). La biodiversité de ces espaces est menacée au quotidien par l'action de l'homme. La CCFU est consciente de son importance écologique et agit pour sa sauvegarde.

- Finaliser les différentes études du **contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles** (ENS) (étude du milieu agricole, étude corridors écologiques)
- Mettre en œuvre **les plans de gestion des ENS** par la restauration et l'entretien des milieux naturels labellisés ENS (mise en défens de la Mer des rochers à Lovagny...)
- Sensibiliser la population **aux enjeux de la biodiversité** par l'organisation d'animations et de visites de sites (visites commentées du Miroir de faille...)
- Etablir un suivi et lutter contre **les espèces exotiques envahissantes** (arrachage, fauche...)
- Intégrer **une clause environnementale** dans le renouvellement des baux ruraux en collaboration avec les agriculteurs
- Améliorer **la gestion des espaces verts publics** en adaptant le type de plantation, l'arrosage, l'entretien...
- **Lutter contre les décharges sauvages** en sensibilisant la population et en nettoyant les sites impactés



1

AMBITION

Producteur de déchets, j'en produis moins.

Je trie mes déchets pour qu'ils soient intégrés aux filières de retraitement. Je contacte le service déchets de la CCFU pour installer un composteur à mon domicile (individuel ou collectif).

Je prends soin de l'eau disponible.

Mes actions individuelles ont un réel impact à l'échelle de mon bassin de vie. Pour réduire ma consommation, j'adopte les gestes anti-gaspi et je les partage autour de moi. Quand je bricole ou me promène, je ne pollue pas les cours d'eau.



ENJEUX

4

PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES & FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE LOCALE

Les espaces agricoles tendent à se réduire notamment par l'artificialisation des sols dans le cadre du développement de l'urbanisation et par la disparition des agriculteurs eux-mêmes. La communauté de communes souhaite protéger ce secteur d'activité et les terres qui y sont attachées.



ACTIONS

- Adapter les projets d'aménagement aux enjeux agricoles (disponibilité du foncier, accès aux parcelles agricoles)
- Identifier avec les acteurs de la filière agricole des repreneurs pour chaque exploitation en fin d'activité
- Ouvrir un magasin de producteurs à Sillingy
 - EN COURS** Démarrage des travaux de construction de la Fruitière
- Valoriser les exploitants agricoles, les points de vente directe et les circuits courts en relayant les informations sur les différents supports (plateforme des producteurs de Savoie Mont Blanc et site Internet de la CCFU)
 - EN COURS** Liste des producteurs locaux disponible sur le site Internet de la CCFU
- Définir une charte de bonnes pratiques agricoles sur le territoire en lien avec les professionnels de la filière
- Instauration de la Zone Agricole Protégée et l'annexer aux PLU



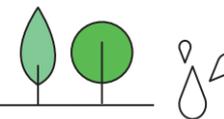
5

BAISSER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE & ENCOURAGER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La ressource énergétique ne fait pas exception aux risques de pénurie, d'où la nécessité d'en limiter la consommation. La CCFU prépare la transition énergétique de son territoire pour plus d'autonomie et d'économies.



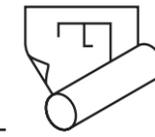
- Favoriser la rénovation énergétique des logements et bâtiments tertiaires par le financement du service public Haute-Savoie Rénovation Énergétique (conseils, permanences physiques, visites de site, audits)
 - EN COURS** Permanences du conseiller Haute Savoie Rénovation Énergétique à France Services
- Réaliser le diagnostic énergétique des bâtiments publics à l'échelle du territoire
- Diagnostiquer les pratiques d'éclairage (public, commercial) et mettre en œuvre une politique de sobriété lumineuse
- Intégrer dans les projets d'aménagement et de construction les énergies renouvelables (géothermie, réseaux de chaleur, solaire photovoltaïque)
 - Actions réalisées conjointement par la CCFU et les communes
 - Actions du ressort exclusif des communes



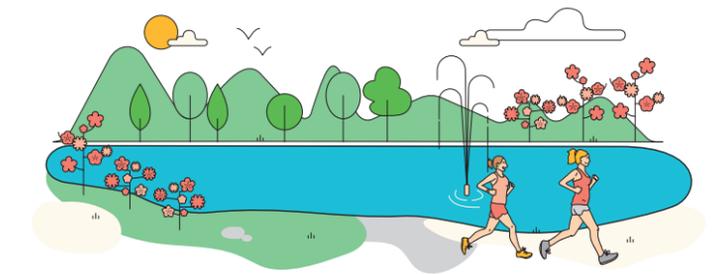
6

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE, DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES URBAINES

Face à la croissance démographique particulièrement vigoureuse dans notre département, la pression foncière s'accroît. La CCFU s'engage à limiter l'étalement urbain afin de maintenir un cadre de vie qualitatif.



- Intégrer un plan foncier au Programme Local de l'Habitat (PLH) et le mettre en œuvre
- Elaborer une charte du bien construire commune à l'ensemble du territoire
- Modifier les règles d'urbanisation pour assurer une densification acceptable



HORIZON
20
30

2

AMBITION

DÉVELOPPER UN HAUT NIVEAU DE SERVICES ET RENFORCER L'ÉQUILIBRE FONCTIONNEL DU TERRITOIRE

À cause de sa croissance démographique, le territoire peine à maintenir une offre de services à la hauteur des besoins et de la demande. Malgré les efforts consentis, le territoire demeure encore dépendant des territoires voisins pour un certain nombre de services.

COMMENT DEVENIR UN TERRITOIRE QUI ALLIE RURALITE ET MODERNITE ?



ENJEUX

1

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉ

80% des actifs de la CCFU travaillent en dehors du territoire et principalement sur l'agglomération du Grand Annecy. L'augmentation de la population et l'usage quasi exclusif de la voiture individuelle nécessitent le développement de nouvelles formes de mobilité. La CCFU s'est saisie de cette thématique afin de proposer des solutions alternatives aux habitants.

ACTIONS



- Elaborer et mettre en œuvre un **plan de mobilité simplifié** (PdMS)
- Renforcer l'offre de transports collectifs en lien avec nos partenaires mobilité** (Région AURA, Sibra et territoires voisins)
 - EN COURS** Mise en service de la nouvelle ligne de bus J5 reliant Rumilly à Poisly et traversant le territoire sur les communes de Lovagny et Nonglard (Réseau J'ybus de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie)
- Mettre en place une **offre de transports à la demande**
- Organiser l'**offre de covoiturage** (parkings relais, application)
- Réaliser et mettre en œuvre un schéma directeur cyclable** afin de mailler le territoire (véloroute La Belle Via, liaisons collèges, chefs lieux...)
- Développer une offre de services pour encourager **la pratique du vélo** (installation de box sécurisés, location...)

➤ Actions réalisées conjointement par la CCFU et les communes

➤ Actions du ressort exclusif des communes



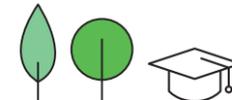
2

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le territoire de la CCFU est dynamique, avec un tissu économique en forte croissance (environ 250 créations d'entreprises par an). Ces nouveaux entrepreneurs ont besoin d'être accompagnés à chaque stade de leur développement. La CCFU soutient les entreprises par différentes actions.

- Mettre en place un **service d'animation économique** en partenariat avec les acteurs économiques locaux et définir une feuille de route de la politique économique de la CCFU
- Favoriser le **développement économique du territoire** en accompagnant les projets de création, reprise, implantation et développement d'entreprises (partenariats avec la Maison de l'Eco, Initiative Genevois et l'Adie)
- Participer à la mise en place d'un **environnement favorable au développement, à la vie et à la croissance de l'entreprise** en intégrant dans les politiques du territoire les besoins des entreprises (Programme Local de l'Habitat, Plan de Mobilité Simplifié...)
- Aménager et valoriser **nos zones d'activités économiques** afin de les rendre plus attractives
 - EN COURS** Les travaux de requalification de la route de Bromines sont prévus pour l'année 2024
- Favoriser **les échanges entre acteurs économiques, élus, partenaires locaux** en organisant des temps de rencontre, d'information, de cohésion
- Valoriser le territoire et les entreprises par **des actions de communication** (articles dans le Mag, promotion des entreprises sur le site Internet de la CCFU...)

EN COURS Liste des entreprises disponible sur le site de la CCFU

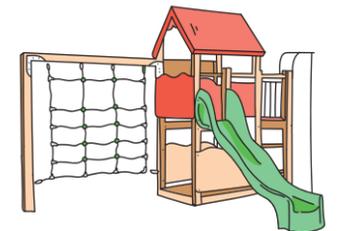


3

DÉVELOPPER LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

La croissance démographique du territoire se manifeste par l'arrivée de nombreuses familles dont les besoins en services s'accroissent. La CCFU prévoit d'investir dans les structures d'accueil afin de développer les modes de garde.

- Définir et mettre en œuvre le **schéma global d'accueil de la petite enfance** de la CCFU
- Aménager une nouvelle crèche de 20 places sur la commune de Sillingy**
 - EN COURS** La nouvelle crèche Natur'Eveil a ouvert début 2023 sur la commune de Sillingy. Elle peut accueillir 20 enfants.
- Aménager une crèche de 30 places sur la commune de La Balme de Sillingy**
 - EN COURS** Études en cours. Ouverture prévue en 2025.
- Favoriser l'installation de **micro crèches privées** sur le territoire par la mise à disposition de locaux
- Favoriser l'installation de **Maisons d'Assistants Maternelles** par la mise à disposition de locaux
- Programmer **des temps d'accueil collectifs** parents/enfants pour le soutien à la parentalité



2

AMBITION

Habitant du territoire, je me déplace autrement qu'avec ma voiture individuelle.

J'emprunte les lignes régulières de la région (Y21 et Y22) qui relient le territoire au bassin annécien 20 fois par jour. Je peux aussi rejoindre le Grand Annecy par l'itinéraire cyclable de La Belle Via ou je profite des 5 parkings relais répartis dans les communes de la CCFU pour organiser mon covoiturage.



ENJEUX

4



DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES ET LIEUX DÉDIÉS À LA JEUNESSE

Face à la croissance démographique, et dans la lignée du développement des offres d'accueil petite enfance et de la gestion complète du parcours éducatif, la CCFU renouvelle ses services destinés à la jeunesse.



ACTIONS

- Aménager des espaces de jeux et de rencontres pour les jeunes
- Proposer des actions de soutien à la parentalité afin d'accompagner les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle éducatif quotidien auprès des enfants
- Développer des postes d'animateurs ados
- Poursuivre le développement des services d'accueil périscolaire et extrascolaire

EN COURS Ouverture d'un centre de loisirs sur la commune de Sallenôves - Construction d'un nouveau bâtiment péri et extrascolaire sur la commune de Sillingy

➤ Actions réalisées conjointement par la CCFU et les communes

➤ Actions du ressort exclusif des communes



5

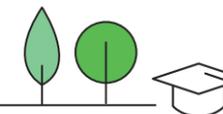


FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE

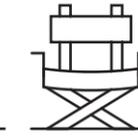
Les habitants ont besoin d'infrastructures pour répondre à leurs besoins de pratique sportive sans devoir se déplacer dans un autre territoire. La CCFU et les communes souhaitent enrichir l'offre sportive pour répondre à ce besoin.



- Rénover les vestiaires du gymnase de La Mandallaz
- Rénover le plateau extérieur du gymnase de La Mandallaz et créer une piste d'athlétisme
- Participer à l'étude d'un projet de centre aquatique en lien avec les territoires voisins
- Développer les activités de pleine nature par la création de nouveaux sentiers VTT, de vélo routes (V62), de pistes cyclables (maillage du territoire)
- EN COURS** Un nouvel itinéraire de randonnée VTT est en cours de finalisation entre Choisy et La Balme de Sillingy
- Développer la pratique du vélo par l'école en mettant en place dans chaque école le programme "Savoir rouler à vélo"
- Etudier le projet de création d'un nouvel équipement sportif en réalisant des études sur les besoins du territoire et en identifiant un site d'installation



6



FAVORISER LA CULTURE POUR CHACUN

Le territoire bénéficie d'une offre de base au niveau culturel, offre qui nécessite un renouvellement et un enrichissement pour répondre à la diversité des nouvelles demandes. La CCFU entreprend ainsi de développer son offre culturelle.



- Mettre en place le dispositif "Micro Folie" sur la commune de La Balme de Sillingy
- EN COURS** Démarrage de la Micro Folie à partir de septembre 2023 à l'Espace 2000
- Développer l'offre culturelle en lien avec l'Auditorium de Sillingy
- Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'une médiathèque
- Mener une réflexion sur la création d'une Maison de la Culture et de la Musique



3

AMBITION

PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE SOCIAL ET GÉNÉRATIONNEL ET LA QUALITÉ DU LIEN SOCIAL

La population de Fier et Ussez croît fortement par l'apport de nouvelles populations extérieures qui accentue au fil du temps la diversification socio-économique du territoire. Ces nouvelles populations ont des caractéristiques bien différentes de la population historique vieillissante.

COMMENT FAVORISER L'INTEGRATION ET LA COHESION SOCIALES SUR NOTRE TERRITOIRE EN MUTATION ?

ENJEUX

1



FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La population du territoire croît mais elle vieillit également. La CCFU doit être vigilante à ce que les services et les moyens d'accès au numérique soient accessibles à tous.

ACTIONS



➤ Développer l'offre de services et les animations en lien avec les partenaires de France Services autour des thématiques de l'emploi, de la retraite, des impôts...

EN COURS Permanences de la Direction Générale des Finances Publiques pour aider au remplissage de la déclaration d'impôts sur les revenus

➤ Développer le soutien à la formation numérique par l'organisation d'ateliers grand public au sein de France Services

➤ Construire de nouveaux locaux pour France Services

EN COURS Etudes en cours. Ouverture prévue en 2025.

➤ Actions réalisées conjointement par la CCFU et les communes

➤ Actions du ressort exclusif des communes

2



DIVERSIFIER L'OFFRE D'HABITAT ET DÉFINIR UNE POLITIQUE DU LOGEMENT ACCESSIBLE

Le parc de logements de la CCFU est composé à 92% de résidences principales, à 66% de logements individuels, et à 73% de propriétaires occupants.

Le territoire est donc très majoritairement résidentiel.

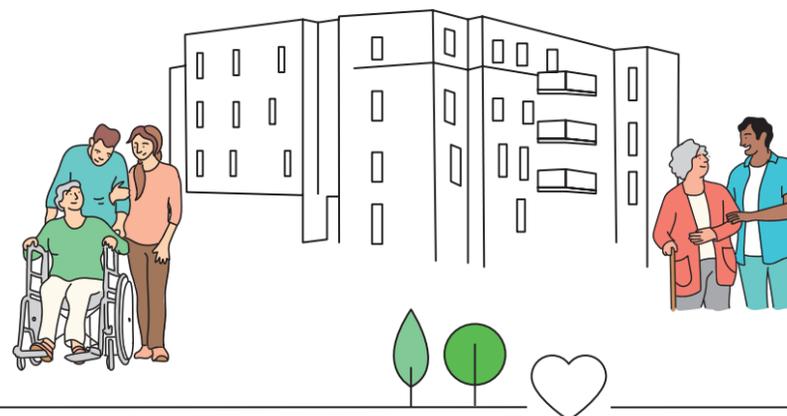
Pour répondre aux besoins de tous, et notamment des jeunes actifs, des personnes âgées et des plus fragiles, et garantir l'équilibre social du territoire, la CCFU engage des actions pour élargir l'offre de logements.

➤ Elaborer et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH)

➤ Accompagner la construction de logements sociaux par le versement d'une aide financière aux bailleurs sociaux

➤ Diversifier l'offre de logements abordables (accession sociale, locatif intermédiaire, Bail Réel Solidaire...)

➤ Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en aidant les associations d'aide aux personnes



3



ANTICIPER LE DÉVELOPPEMENT DES FRACTURES SOCIALES ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES LES PLUS EN DIFFICULTÉ

La croissance démographique s'accompagne de l'arrivée sur le territoire de populations extérieures, non rurales, dont les habitudes ne sont pas celles que nous avons pu connaître, notamment en matière de solidarité. Parallèlement, la baisse du niveau de vie pèse sur les plus fragiles. La CCFU souhaite développer la solidarité entre les habitants.

➤ Créer le pôle intercommunal des services à la personne dans le futur bâtiment qui accueillera également France Services

➤ Mieux identifier les personnes en difficulté en travaillant en étroite collaboration avec les services tels que l'ADMR, en identifiant les personnes bénéficiaires des minimas sociaux

➤ Développer l'accueil discret des personnes isolées ou en difficulté

➤ Favoriser l'accès aux droits par l'information des habitants à travers les missions de France Services et des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale)

➤ Créer des paniers solidaires de produits locaux distribués en AMAP

➤ Etudier l'opportunité de mise en place d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Usager des services publics, j'adopte le réflexe France Services !

Pour toutes mes questions relatives à la retraite, la carte grise, les APL, la rénovation énergétique de mon logement ou encore ma déclaration d'impôts sur le revenu, ma recherche d'emploi, le RSA...

Je fais appel aux deux agents de France Services
13 bis route de Choisy à La Balme de Sillingy
04 50 68 03 05 – franceservices@ccfu.fr



ENJEUX

4



ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET DÉVELOPPER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

La population du territoire est vieillissante et la volonté politique de la CCFU est d'accompagner les seniors par le développement de services adaptés.

ACTIONS

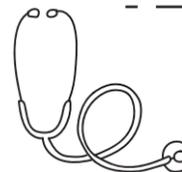
- Favoriser le **maintien à domicile** et lutter contre l'isolement en soutenant les associations d'aide aux personnes
- Réaliser une étude d'opportunité de développement **des résidences intermédiaires co-générationnelles**
- **Mieux communiquer auprès des proches et des aidants** sur les dispositifs d'aides disponibles
- Développer **un service de transport à la demande** pour les personnes âgées
- Réunir les acteurs autour **d'événements fédérateurs** tels que la Semaine Bleue
- Organiser des animations à destination des personnes âgées et retraitées dans le cadre de **la Semaine Bleue**
- Etudier la faisabilité de création **d'un service d'accueil de jour et d'animation** pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

5



DÉVELOPPER L'AUTONOMIE SANITAIRE DU TERRITOIRE, NOTAMMENT POUR LA SANTÉ AU QUOTIDIEN

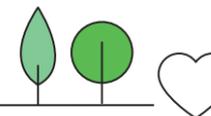
Face à la croissance démographique du territoire, certains services ne sont pas encore calibrés, notamment l'offre de santé. Pour assurer l'autonomie du territoire et proposer aux habitants une offre complète, la CCFU équipe son territoire en matière de santé.



- Favoriser l'implantation **de maisons de santé**
- EN COURS** Lancement de deux projets de maisons de santé sur Sallenôves et Sillingy
- Attirer de nouveaux professionnels de santé et développer **une offre de soins complète** à l'échelle du territoire



- Actions réalisées conjointement par la CCFU et les communes
- Actions du ressort exclusif des communes



6



FAVORISER LA COHÉSION DU TERRITOIRE

La CCFU est vigilante au devenir de son territoire et ne souhaite pas que la croissance démographique sans lien social entraîne la transformation du territoire en cité dortoir. Pour cela elle favorise le lien social à tous les niveaux : associations, nouveaux arrivants...



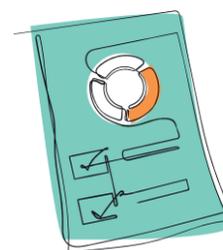
- Favoriser la mise en place de **jardins partagés** portés par des associations (mise à disposition de foncier, prêt de matériel...)
- Valoriser **la vie associative du territoire** à travers les sites Internet de la CCFU et des communes (annuaire des associations, rubrique des actualités) et l'organisation du Forum des associations
- EN COURS** Organisation du Forum des associations chaque année, début septembre
- Organiser **des cafés participatifs**
- Mieux accueillir **les nouveaux habitants** en organisant des temps d'accueil annuels et en rédigeant et diffusant un guide du nouvel habitant



UN PROJET EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

LE TERRITOIRE FIER & USSES S'INSCRIT DANS UN GRAND BASSIN TERRITORIAL DE PRÈS DE 300 000 HABITANTS ET 125 000 EMPLOIS POLARISÉS PAR L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY ET REGROUPANT PAS MOINS DE 6 EPCI.

Il s'intègre totalement dans la zone d'emploi d'Annecy. L'analyse des pratiques territoriales montre que les interactions entre le territoire Fier & Ussets et l'agglomération du Grand Annecy sont nombreuses. Près de 52,92% des actifs du territoire travaillent dans l'agglomération d'Annecy. Dans le même temps, 33% des emplois de la CCFU sont occupés par des actifs habitant le Grand Annecy.



L'analyse montre que les équipements et services de l'agglomération annécienne sont largement utilisés par les habitants du territoire concernant les soins spécialisés, les loisirs, les études, les achats d'équipements et même les soins du quotidien et les courses alimentaires.

Ce constat nous conduit à penser que **le territoire ne doit pas s'isoler. Il doit au contraire chercher à renforcer ses coopérations avec les territoires voisins.** Néanmoins, nous souhaitons réaffirmer notre volonté de garantir l'autonomie politique du territoire et de renforcer sa capacité à faire ses propres choix.

Un certain nombre de grands enjeux, au premier rang desquels la mobilité, ne peut être relevé que dans le cadre de coopérations renforcées. Au-delà, la régulation des grandes dynamiques territoriales, en matière d'habitat, d'économie, de tourisme, d'équipements... suppose de renforcer les coopérations avec les territoires voisins, notamment avec l'agglomération du Grand Annecy.

DES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES :

- Étude de faisabilité d'un centre aquatique
- Réflexion autour d'une stratégie touristique partagée
- Intégration de la SPL SIBRA (Société Intercommunale des Bus de la Région Annécienne) et de l'agence Écomobilité pour le déploiement d'une offre de transport
- Partenariat avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour la mise en service d'une nouvelle ligne de transport en commun reliant les communes de Nonglard et Lovagny au bassin annécien
- Collaboration avec les territoires voisins dans le cadre de notre politique d'aménagement de sentiers pédestres et voies cyclables



PACTE FINANCIER ET FISCAL

La dernière étape d'élaboration du projet de territoire a été d'appréhender la capacité du territoire à financer son projet à travers l'élaboration d'un pacte financier et fiscal entre la CCFU et ses 7 communes membres.

Qu'est ce que le pacte financier et fiscal ?

Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion au service du projet de territoire. Il consiste à organiser une solidarité financière entre la communauté de communes et les communes. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il vise à mieux connaître son territoire d'un point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser les projets.

Situation financière des acteurs du territoire

- > **En ce qui concerne les communes**, l'analyse consolidée a mis en avant une **situation financière d'ensemble saine avec des taux de pression fiscale relativement faibles**, malgré quelques disparités.
- > **La communauté de communes est dans une situation financière saine mais fragile d'un point de vue de l'épargne dégagée**, ce qui limiterait la mise en œuvre du projet de territoire. Elle a jusqu'à présent supporté le développement de ses compétences et l'augmentation de ses dépenses sans hausse significative de ses recettes.

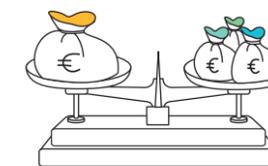
Analyse prospective : quels besoins pour le financement du projet de territoire ?

Une analyse prospective fine a été réalisée en intégrant les actions du projet de territoire, portées principalement par la communauté de communes.

Cette analyse a mis en évidence le besoin de dégager des marges de manœuvre durables au niveau de la communauté afin d'augmenter son épargne et conserver sa capacité à investir.

Il n'est pas possible de conclure un projet de territoire sans aborder la question fondamentale des ressources.

HORIZON
20
30



LES MESURES PHARES DU PACTE FINANCIER ET FISCAL DÉCIDÉES PAR LES ÉLUS

Les objectifs poursuivis par le pacte financier et fiscal sont multiples. Ils doivent répondre à un **besoin de solidarité accrue en direction de la CCFU**. Ils doivent également prendre en compte une **hausse limitée de la contribution des citoyens**. Enfin, les objectifs doivent permettre de conforter la situation du budget communautaire de manière à garantir à la CCFU une capacité financière pour mettre en œuvre ses compétences, ses objectifs et son projet de territoire.

- > **La contribution des communes au financement du projet de territoire par une rétrocession à la CCFU d'une partie de leurs recettes***
Il s'agit de répartir différemment les ressources financières entre les communes et la CCFU au profit de la CCFU qui a fortement développé ses compétences sans hausse de ses recettes.
- > **Le partage des produits de la taxe d'aménagement** : reversement de 5% du produit de la taxe d'aménagement des communes à la CCFU.
- > **L'instauration de la taxe GEMAPI** : cette nouvelle taxe permettra de financer les actions de gestion des milieux aquatiques et des inondations transférées de manière obligatoire de l'Etat aux EPCI.
- > **Le relèvement du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties** : la participation des communes au financement du projet de territoire permet de limiter cette hausse afin que celle-ci soit soutenable pour le contribuable.

* La rétrocession se fait par la baisse des attributions de compensation. Les attributions de compensation sont une recette versée par la CCFU aux communes, destinée à compenser les recettes fiscales économiques. Celles-ci étaient initialement perçues par les communes avant le passage en fiscalité professionnelle unique (FPU) qui a transféré cette ressource fiscale à la CCFU.





LES MAIRES SONT HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER
LE PROJET DE TERRITOIRE "FIER ET USSÈS HORIZON 2030".

Yves GUILLOTTE
Choisy



Séverine MUGNIER
La Balme de Sillingy



Henri CARELLI
Lovagny



Sylvie LE ROUX
Mésigny



Christophe GUITTON
Nonglard



Maly SBAFFO
Sallenôves



Yvan SONNERAT
Sillingy



Tél. 04 50 77 70 74
accueil@ccfu.fr
www.fier-et-usses.com

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
FIER ET USSÈS
61 route du Stade
74330 SILLINGY